



Décision de travaux en copropriété

Par Soren

Bonjour,
je voudrais savoir s'il est normal que dans une copropriété, des sociétés achètent un maximum d'appartements pour finalement se retrouver majoritaire en AG et imposer leurs décisions pour les travaux.
Merci

Par yapasdequoi

Bonjour
Oui ça existe et c'est légal.
Leur majorité est limitée par la loi.
Il est possible parfois de contester pour abus de majorité. Mais c'est délicat.